
Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	p. 1
<i>Ecole – Eaux & assainissement</i>	p. 2
<i>Véloroute et Tour de France</i>	p. 3
<i>Budget communal 2018</i>	p. 4 & 5
<i>Les dotations de l'Etat</i>	p. 6
<i>Point sur les débats aux réunions du conseil municipal</i>	p. 7, 8 & 9
<i>Activités culturelles et festives</i>	p. 10
<i>Programme de l'été</i>	p. 11
<i>Mémorial des soldats de Notre-Dame de l'Isle</i>	p. 12, 13 & 14
<i>Autres informations d'actualité, Réglementation vie pratique</i>	p. 15
<i>Informations utiles</i>	p. 16

Chères Isoises et chers Isois,

Une fois de plus, votre bulletin municipal sera riche d'informations diverses et variées. Des festivités avec le passage du tour de France le 14 juillet (de mémoire d'Isois cela fait un bail que l'on ne l'avait pas vu !). Cerise sur le gâteau après une compétition acharnée, le Croco de l'Isle permet à notre commune d'être retenue comme « village gourmand de l'étape ». Ont leur place également dans ce bulletin des comptes rendus, des informations, la suite de l'histoire de nos poilus et tant d'autres choses qui reflètent la vie de notre village.

Vous trouverez aussi dans ce numéro la présentation du budget 2018 que le conseil municipal a élaboré avec rigueur en optimisant les recettes et en limitant les dépenses, nous permettant de poursuivre nos investissements.

Ainsi, nous achèverons les travaux d'accessibilité de notre école et la réfection de la cour selon un projet d'école visant à intégrer un jardin pédagogique. Dans le cadre des économies d'énergies, nous procéderons à l'isolation des combles et au remplacement des ouvertures (fenêtres et portes) de notre mairie.

Sur le plan de l'environnement, les réseaux de la rue des Gascons seront enfouis et l'aménagement paysager par des bandes plantées des routes des Andelys et Vernon sera réalisé à l'automne pour améliorer la qualité de la traversée de notre village.

Enfin, nous allons aménager les cheminements de notre cimetière pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et le revégétaliser pour l'adapter aux nouvelles contraintes du zéro phyto.

Mais pour amplifier nos actions et développer la convivialité de notre village, nous vous proposerons à la rentrée de nouveaux chantiers participatifs où nous pourrons nous retrouver nombreux pour sauvegarder notre patrimoine.

Cette année encore, comme je l'évoquais déjà dans le précédent *Catenay*, en raison des conditions météorologiques, notre commune a subi des inondations dues au débordement de la Seine. Ainsi, nous avons été reconnus en état de catastrophe naturelle, cela permettant aux propriétaires ou exploitants d'être indemnisés pour les dégâts occasionnés. Depuis, la météo a poursuivi ses caprices nous rappelant à la prudence dans nos aménagements. Pour éviter les catastrophes, favorisons l'infiltration des eaux de nos toitures au plus près, et évitons d'imperméabiliser nos sols....

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été et j'espère vous rencontrer nombreux lors des festivités estivales de notre village.

Votre Maire
Thibaut BEAUTÉ

Ecoles / Eaux et Assainissement

Prévision rentrée 2018

Pour nos écoles, cette rentrée 2018 sera un peu particulière. Tout d'abord, une mauvaise nouvelle : les effectifs n'étant pas suffisants, notre regroupement pédagogique perd une classe. Cette fermeture interviendra à l'école des hirondelles. Mesdames Lunel et Lacaille se partageront les élèves du CE1 au CM2. Madame Sacko Challis quitte l'école après 16 années aux côtés de nos enfants.

A l'école des écureuils, du changement également. Le nombre de classes reste inchangé, mais Sylvie Varnière, la directrice, met un point final à sa carrière et prend une retraite bien méritée après 28 ans à Pressagny l'Orgueilleux !

C'est Anne-Marie Drouet qui reprend la direction de l'école tandis qu'une nouvelle enseignante occupera le poste d'adjointe. Toutes deux prendront en charge les enfants de la petite section jusqu'au CP.

Rappel : Les inscriptions pour les transports scolaires (école, collège et lycée) doivent être faites avant le 6 juillet 2018 sur internet, auprès de SNA ou en mairie.

Eaux et Assainissement

Depuis 1952, la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable nécessaire à vos besoins était assurée par le Syndicat intercommunal d'adduction de l'eau potable du Catenai (SAEP du Catenai). Ce syndicat desservait les communes de Notre Dame de l'Isle, Port-Mort et Pressagny l'Orgueilleux.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), attribuent, à **titre obligatoire**, les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020. Toutefois, à titre optionnel, l'exercice de cette compétence peut être effectif au 1^{er} janvier 2018. C'est le choix qui a été fait par notre communauté d'agglomération (Seine Normandie Agglomération).

Au-delà de la complexité administrative, nous souhaitons vous délivrer quelques informations sur l'évolution de votre alimentation en eau potable.

Nos communes ayant rejoint la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération le 1^{er} janvier 2017, cette nouvelle intercommunalité a pris en charge la compétence eau potable.

Le SAEP du Catenai a disparu au 1^{er} janvier 2018.

Concrètement pour vous, aucun changement pratique puisque l'exploitant SOGEA missionné par notre syndicat reste votre interlocuteur jusqu'au 30 juin 2018, date de la fin de son contrat. Les numéros d'appels en cas de dysfonctionnement de votre alimentation demeurent identiques.

A l'issue du contrat de SOGEA soit au 1^{er} juillet 2018, Seine Normandie Agglomération reprendra la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable sur nos trois communes. Le choix fait par les élus communautaires sur proposition des élus du syndicat est celui de la gestion directe au sein de la régie communautaire existante. Ainsi, S.N.A vous a communiqué (courrier que vous avez reçu dernièrement) les coordonnées de vos nouveaux interlocuteurs.

Les élus qui se sont succédé au syndicat intercommunal du Catenai ont tout mis en œuvre toutes ces années pour vous garantir une eau de qualité à vos robinets et sécuriser cette alimentation en interconnectant le réseau avec celui de nos voisins d'Eure Madrie Seine. Nos communes ont l'opportunité d'avoir à leur disposition un captage qui délivre une eau de très bonne qualité et qui ne nécessite pas de traitement particulier. Cela se traduit par un prix de l'eau sur nos communes qui est très optimisé par rapport aux territoires qui nous entourent.

Nous avons l'assurance que dans les mois à venir les services de S.N.A. s'investiront pour la pérennité de la qualité de votre alimentation en eau potable. Si nous sommes conscients que la solidarité territoriale devra s'exercer dans le futur, sachez que vos maires, élus de S.N.A seront très attentifs pour défendre nos intérêts.

Le Président du SAEP du CATENAI, Thibaut BEAUTÉ
Les Vice-présidents, Patricia GADEN et François LEHALLEUR
Et le conseil syndical, Gilles AULOY, Thierry LEPRE et Philippe NOE.

Erratum Joies et peines

Nos informations ont été incomplètes pour cette rubrique traditionnelle du premier *Catenay* de l'année. Sachez que nous ont quittés également en 2017

Le 10 février : **Mme Micheline BLUMEAU**

Le 15 février : **Mme Sylvie PLOGER**

Le 13 juin : **M. Jacques SKAZIACK**

Nos excuses aux familles

Hommage à la petite reine

TRAVERSÉE EN 2018

TOUR DE FRANCE

« La Seine à vélo », bientôt à N.D.I.

Le 30 mars dernier, la réunion de présentation du projet départemental ou plutôt régional voire interrégional « La Seine à vélo » a intéressé beaucoup de nos concitoyens... (Comme ce fut le cas chez nos voisins de Port-Mort et Pressagny l'Orgueilleux). Il fallu « pousser les murs » de la petite cantine de l'école pour accueillir tout le monde...



A l'instar de « La Loire à vélo », dont le premier tronçon a été réalisé dans le Cher en 2004 et qui s'étend maintenant sur quelque 300 km, ce projet s'inscrit dans un dispositif interrégional qui permettra aux cyclistes et aux piétons de relier Paris à la mer, jusqu'au Havre et Deauville en longeant le fleuve et en traversant 130 communes. L'itinéraire de 390 km est actuellement réalisé à 54%, des sections provisoires en garantissent la continuité sur 82%.



Pour ce qui nous concerne, alors que le premier tronçon, entre **Vernon** et **Manitôt** (2150 mètres) est bientôt terminé et sa liaison avec Giverny également pour la fin 2018, les services du département et le président de SNA, Frédéric Duché, sont venus nous présenter la seconde partie du projet : la voie cyclable qui doit relier **Les Andelys** à Vernon. Ce tronçon devrait être aménagé à partir de la fin de l'année prochaine, pour une livraison en 2020.

Entre **Vernonnet** et **Ma Campagne** (2300 mètres), une voie de 4 mètres de large sera dessinée le long du fleuve, et filera ensuite vers Château-Gaillard. 500 mètres de platelage en bois seront installés pour sécuriser la voie cyclable. Pour plus de détails au niveau de notre commune vous pouvez consulter le diaporama projeté lors de la réunion publique à votre disposition sur le site de la municipalité.

N.D.I. à « l'Eure » du Tour de France

« Baisse la tête, tu auras l'air d'un coureur ! »

Qui n'a pas entendu cette réflexion dans ses timides débuts de cycliste!!!

Dans le département on croise des centaines d'amateurs qui profitent des éclaircies pour chevaucher le vélo seul ou en équipe. Quelques-uns poussent l'audace jusqu'à porter un maillot «jaune ». C'est dire si cette activité est répandue dans notre région. On peut croiser le vétéran, un certain Sanchez, âgé de 84 ans. Pour une fois, il sera sur le bord de la route comme des milliers de Normands pour regarder le passage de la caravane publicitaire, assister au lancer de casquettes ou de mini saucissons. En tant qu'ancien correspondant à Londres, j'étais dans la caravane lors du premier passage du Tour de France dans le Kent. La presse britannique s'était déchainée en parlant de hordes sauvages qui allaient saccager le sud du pays en laissant des débris de « froggys » mal élevés (insultes à l'adresse des Français mangeurs de grenouilles). D'ailleurs, le jet d'articles publicitaires avait été proscrit. Le lendemain, fair-play, la même presse avait salué la qualité du défilé qui avait laissé les bords de route impeccables. Allons-nous connaître la même embellie le 14 juillet prochain lors du passage éclair du Tour de France ?

La caravane bruyante avec les sons hurlantes suivie du feulement des dérailleurs huilés des 200 coureurs.

Un événement pour notre commune. Partis de Dreux, ils vont parcourir 181 km en moins de 5h à la moyenne de 44/48km/h, pour arriver vers 16h à Amiens. Les organisateurs de la grande boucle sont précis : à 11h passera la caravane et vers 13h le peloton

Les coureurs vont traverser les villages typiques de la région avec les maisons à colombages, admirer Château Gaillard, notre vénérable forteresse, qui a vu d'autres invasions moins pacifiques.

Les élus locaux auraient apprécié que Les Andelys ou Vernon constituent une étape de départ ou d'arrivée.

Selon l'ancien maire de Vernon, Sébastien Lecornu, c'est envisagé pour un prochain Tour de France... Les cyclo-normands devront s'armer de patience.

Cette 8^{ème} étape est très attendue par nos concitoyens, d'autant que le comité des fêtes de Notre-Dame de l'Isle animé par l'infatigable Luc Potin, a prévu une série d'animations exceptionnelles en bord de Seine avec pique-nique familial suivi d'un feu d'artifice. Le lendemain dimanche midi, déjeuner champêtre pour clore les festivités.

Christian-Marie Monnot

Les grandes lignes du budget 2018 – section fonctionnement

Comme chaque année depuis 2014, voici le budget 2018 voté lors du conseil municipal du 10 avril 2018.

Pour rappel, d'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section fonctionnement et une section investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (Recettes = Dépenses)

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...)

SECTION FONCTIONNEMENT 2018

Recettes de fonctionnement : 469 324 €

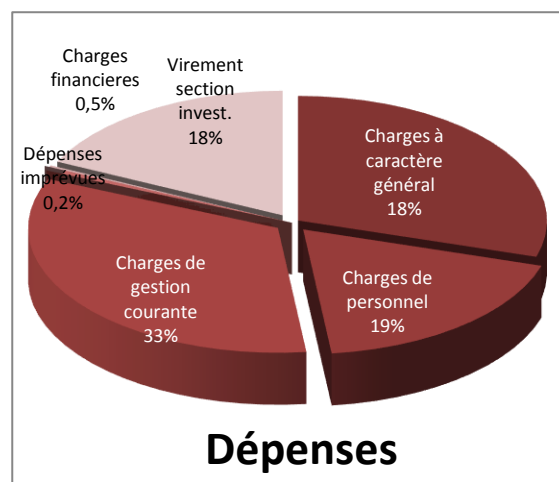
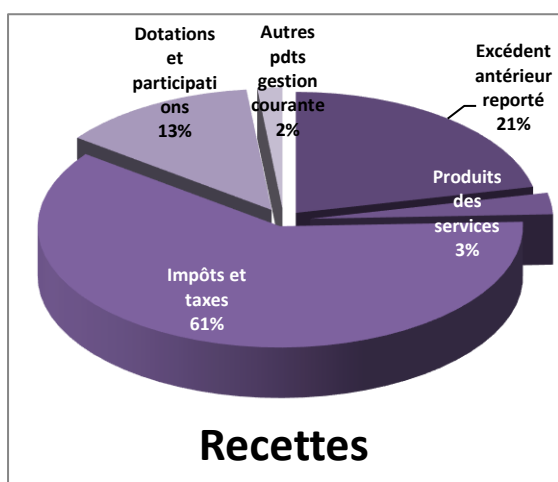
Dépenses de fonctionnement : 469 324 €

Recettes réelles de fonctionnement : 368 219 €

Dépenses réelles de fonctionnement : 385 238 €

Excédent de fonctionnement : 101 105 €

Virement à la section investissement : 84 086 €



Les ressources fiscales sont les principales sources de financement de la commune elles représentent 61 % des recettes réelles de fonctionnement.

Nous avons de nouveau décidé lors du CM de ne pas augmenter les taxes au niveau de la part communale.

Répartition de la part communale :

Taxe d'habitation :	6,13 %
Taxe sur le foncier bâti :	16,14 %
Taxe sur le foncier non bâti :	37,83 %

Les dotations et participations regroupent les dotations de compensation de l'état et les subventions reçues des principaux partenaires de la commune.

Les dotations de l'état diminuent chaque année.

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures ainsi qu'à l'ensemble des prestations réalisées par des entreprises spécialisées dans le cadre du fonctionnement du service public.

Les charges de gestion courante est un poste qui enregistre notamment les dépenses réalisées par la commune pour les différentes contributions aux organismes (SIVOS,...), le service incendie, les subventions versées aux associations et à la coopérative scolaire, les indemnités des élus.

Les charges de personnel, quatre employés communaux à temps non complet :

- Fabienne FALLUEL, Secrétaire de Mairie
- Dominique GOUJON, Agent d'entretien
- Isabelle MEHEUST, Agent d'entretien
- Emmanuel SCANDELLA, Agent d'entretien

Les grandes lignes du budget 2018 – section investissement

La section d'investissement présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours. La commission travaux a activement participé à l'élaboration des prévisions 2018.

Ces dépenses sont principalement financées par le report de la section fonctionnement, par le recours éventuel à l'emprunt et la recherche systématique de subventions pour tout projet.

Lorsque nous faisons des demandes de subventions, cela implique que tout soit au stade de projet, les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention des aides.

SECTION INVESTISSEMENT

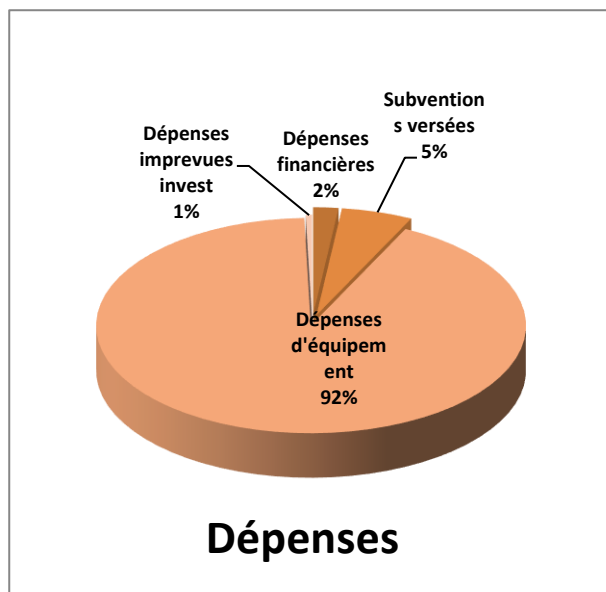
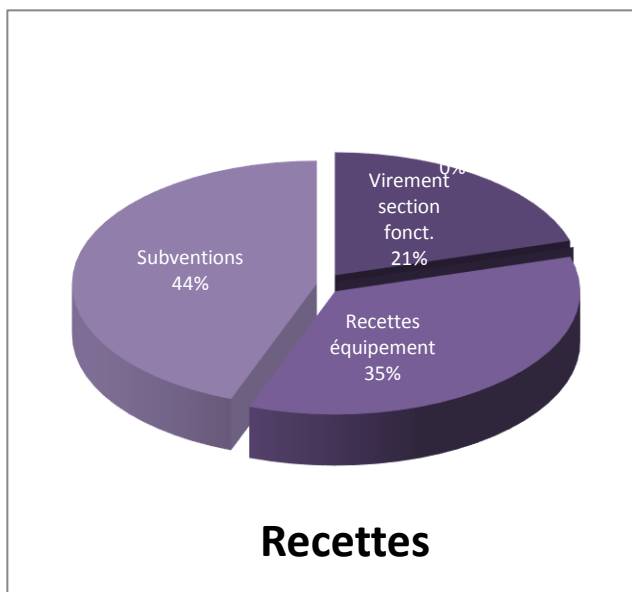
Recettes d'investissement : 411 714 €

Dépenses d'investissement : 411 714 €

Report section fonctionnement : 84 086 €
 Recettes financières : 144 828 €
 Subventions : 182 100 €

Dépenses d'équipement : 379 103 €
 Dépenses financières : 7 811 €
 Subventions versées : 22 100 €

Dépenses imprévues : 2 000 €



Les recettes d'équipement comprennent les subventions que nous avons déjà déposées, ou nous avons eu un accord.

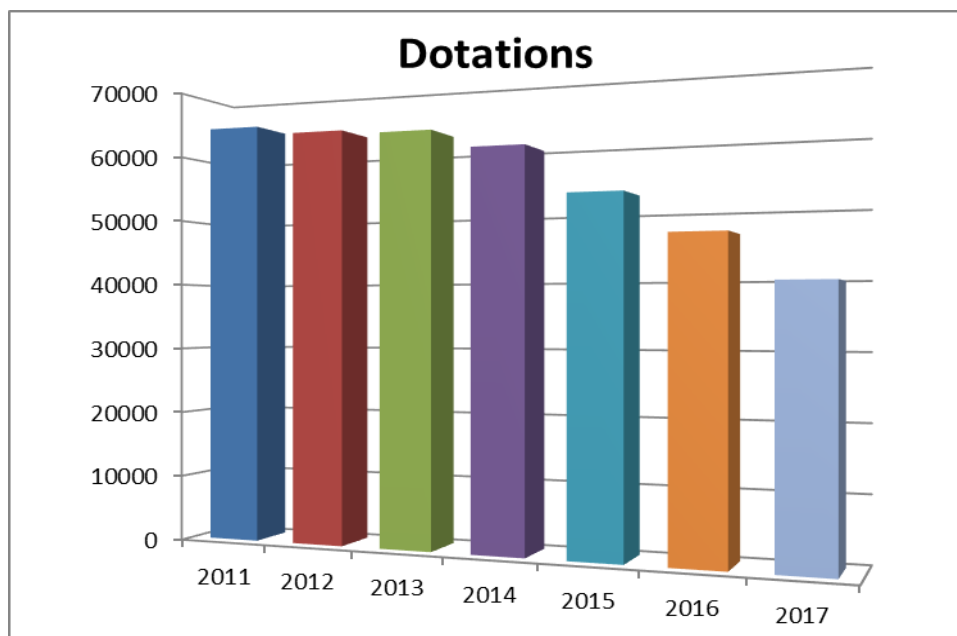
Les dépenses d'équipement vous seront détaillées au fur et à mesure par la commission travaux lors des prochaines parutions du Catenay.

Ce budget a été voté lors du conseil municipal du 10 avril 2018 en présence de Madame TARPENT, trésorière des Andelys.

Des dotations budgétaires de l'Etat en baisse constante

Depuis plusieurs années le gouvernement a décidé de réduire les dotations aux collectivités locales. Notre commune n'échappe pas à cette règle et doit s'adapter à ces diminutions.

Ci-dessous les dotations des 7 dernières années :



Soit une perte de 24 647 € principalement sur les quatre dernières années.

Ci-dessous quelques indicateurs pour notre commune.

Les taux d'impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	6.13 %	10.25 %	10.99 %	12.00 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	16.14 %	19.52 %	17.76 %	15.69 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	37.83 %	43.83 %	33.37 %	45.28 %

Produits des impositions	Produits en € par habitant			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	55	98	94	132
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	130	153	153	141
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	12	18	25	27

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus trois conseils municipaux dont nous donnons ci-après les grandes lignes de façon thématique. Pour plus de détails, nous vous rappelons que les comptes rendus des conseils sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

I - Finances et administration générale

1. Mise en place de l'entretien professionnel au sein de la Mairie de Notre-Dame de l'Isle et formation AIPR

Le décret n°2014-1526 du 16/12/2014 demande la mise en place, en lieu et place de la notation, d'un entretien professionnel des agents territoriaux avec le supérieur hiérarchique direct. Objectifs, compétences professionnelles et techniques évalués pourront être déclinés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité assumé.

Il est d'ores et déjà prévu que Monsieur Scandella suive une formation AIPR* (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour qu'il puisse réaliser des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés et des canalisations. De même, Monsieur Charles Maillard, membre élu de la commission travaux, pourra être inscrit à cette formation. (19 II 2018)

2. Signature d'une convention de partenariat entre la commune et le SIVOS-missions temporaires de Madame Fabienne Falluel

Afin de pallier les absences temporaires du personnel du SIVOS à l'école maternelle de Pressagny l'Orgueilleux, Monsieur le Maire propose que Madame Fabienne Falluel, titulaire d'un CAP Petite enfance, puisse effectuer des missions temporaires de remplacement, sous l'autorité du SIVOS, ce que le conseil autorise à la majorité (abstention de M. Thierry LEPRE). (19 II 2018)

3. Demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R pour la réfection de la toiture de la chapelle

La proposition de Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) reçoit un accueil favorable mais l'affectation aux travaux de la chapelle de Pressagny le Val n'est pas retenue car elle appelle beaucoup de questions. Les élus expriment le souhait de débattre sans précipitation des travaux à effectuer sur l'ensemble des bâtiments de la commune et non au coup par coup. [...]Un plan pluriannuel des travaux pourrait alors être élaboré. Une visite des lieux est programmée le 10 mars à 10h. Toutefois, validé lors de précédents conseils, il est décidé de déposer un dossier de demande de subven-

-tions pour la restauration du porche et des enduits extérieurs de l'église.

Le Conseil adopte donc le projet de travaux de restauration du caquetoire de l'église et des murs extérieurs selon le plan de financement suivant, qui rappelle toutes les subventions sollicitées : (19/II/2018)

Dépenses	Recettes	Taux	Montant HT
45 000 €	Etat D.E.T.R.	40%	18 000 €
	Département	40%	18 000 €
	Autofinancement	20 %	9 000 €
	Total		45 000 €

Ce premier chiffrage fera l'objet d'une modification lors du Conseil municipal du 10/4/2018 :

Dépenses	Recettes	Taux	Montant HT
66 209,51 €	Etat D.E.T.R.	40%	26 483.80 €
	Département	40%	26 483.80 €
	Autofinancement	20%	13 241.90 €
	Total		66 209.51 €

4. Préparation budget 2018

Quelques remarques sont faites sur la préparation du budget 2018 en réponse au document de travail envoyé aux membres du Conseil:

Nos dépenses progressent, mais elles sont maîtrisées. En fait, la modification de certaines compétences (voirie par exemple) fait transiter via le budget communal des opérations financières qui augmentent artificiellement les dépenses et les recettes.

Des travaux d'isolation ont été réalisés mais les comportements sont encore à corriger (portes laissées ouvertes par exemple).

Les charges de personnel ont augmenté : M. Scandella n'est plus en contrat aidé et son temps de travail a augmenté.

En tant que propriétaire des murs du restaurant, la mairie assure les charges du propriétaire

La mairie n'ayant pas reçu la facture des transports à temps pour 2017, l'exercice de 2018 devra supporter le cumul de deux années.

La capacité d'investissement peut être évaluée à 100 000€ environ

En termes d'investissement, des réalisations, comme on l'a vu, sont à venir : la vidéo protection, l'isolation de la mairie, la poursuite de l'enfouissement de l'éclairage, la réfection de l'église (caquetoire et enduits extérieurs), en attente des subventions sollicitées ...

R. Lardy explique que notre capacité d'investissement

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

doit être appréciée non sur une année mais sur les 2 à 5 ans à venir, sachant que pour certains travaux, il existe en plus la possibilité de solliciter des subventions. Compte tenu que NDLI n'est pas endettée et que les taux d'intérêt sont actuellement bas, il y a aussi la possibilité d'emprunter.

Il est alors listé les opérations à réaliser en vue de les chiffrer : poursuite de l'éclairage public ; aménagement de sécurité routière au cimetière, route d'Hennezis et rue de l'Eglise ; accessibilité de la mairie et du cimetière ; aménagement du logement de l'école ; réfection de la cantine ; rénovation de la salle des fêtes, de la chapelle et de la ferme Baudot ; aménagement de la cour de l'école, etc.

Les bureaux de la mairie doivent descendre en lieu et place de la bibliothèque pour être accessibles aux PMR.

P. Billard expose l'intérêt de réaliser un lieu de vie, modulable, évolutif en fonction de la demande des habitants, transformable en fonction de son utilisation.

C. Lasserre De La Brosse propose que chacun réfléchisse à un projet et travaille en petits groupes. Il est décidé de créer trois groupes de travail :

- Groupe de travail sur le logement :
Pilote A. Silliau + R. Lardy, C. Maillard, T. Lepré
- Groupe de travail sur les lieux de vie :
Pilote N. Tison + C. Lasserre De La Brosse, P. Billard, P. Guillemard, C. Lerate
- Groupe de travail sur les espaces publics :
Pilote T. Beauté + A Favresse, C. Lacaille.(26/3/2018)

5. Adoption des comptes de la commune.

Le Conseil municipal du 10 avril 2018, après avoir entendu le rapport de Monsieur Thibaut BEAUTÉ, Maire, en présence de Madame TARPENT, TPG des Andelys, a adopté, à l'unanimité, le compte administratif de la commune. De même, le Conseil adopte successivement et à l'unanimité : le Compte de gestion 2017, l'affectation du résultat budgétaire 2017 et les taux des impositions locales (détail dans les pages «budget»). S'agissant des taxes locales, il est décidé de reconduire en 2018 les taux de fiscalité de 2017.

Le budget Primitif 2018 et les Orientations du Plan Pluriannuel d'Investissement sont également adoptés (cf. pages « budget » et le site de la commune).

6. Adhésion à divers organismes.

M. Le Maire rappelle que depuis le début de cette mandature et bien avant, notre commune est partie prenante dans différentes structures notamment l'Union

des Maires de l'Eure (AMF), Association des Maires du Canton, Société Nationale d'Horticulture de France (fleurissement), Association des maires ruraux de l'Eure et La Seine en partage.

Toutefois, pour participer à ces organismes, il convient que le conseil municipal formalise par une délibération l'adhésion de la commune à ceux-ci, ce que le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés.

II - Environnement et Travaux

1. Travaux du SIEGE, rue des Gascons - Convention de participation financière 2018

Monsieur le Maire fait part au Conseil que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications. La commune doit donner son accord sous forme d'une contribution financière qui s'élève à : 13 583,33 € en investissement et 12 000 € en fonctionnement, étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés. Le Conseil municipal, ayant vérifié la conformité de cet accord au règlement financier du SIEGE, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la Convention de participation financière. (19 II 2018)

2. Rue des Gascons - Convention entre la commune et Orange régissant la propriété et la gestion des réseaux de télécommunications

Suite à une décision du SIEGE datée du 23 novembre 2013, les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications conduisent à l'installation d'un fourreau surnuméraire dédié au passage ultérieur du réseau Très Haut Débit (THD - Fibre optique).

Après avoir évoqué les avantages et inconvénients des diverses options possibles, le conseil municipal choisit d'attribuer à l'opérateur Orange la propriété des installations à condition que :

- Orange réserve l'usage du fourreau surnuméraire au développement du réseau THD-fibre optique
Orange conserve la propriété et assure l'entretien du fourreau et des installations
- La personne publique dispose d'un droit d'usage du fourreau en cas de déploiement de la fibre optique
- Orange s'engage à mettre à disposition le fourreau à tout opérateur qui y envisagerait le déploiement de la fibre, moyennant le paiement d'un loyer fixé nationalement

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

La personne publique ne s'acquitte d'une redevance au titre des frais de gestion, d'exploitation et de maintenance que lorsque la fibre optique sera implantée (0,15 € /ml en 2013) (19 II 2018)

2. Transmission document GSM

Il est de nouveau porté à la connaissance du Conseil municipal le document de présentation des intentions de GSM. Pour rappel, GSM a été reçu à sa demande à deux reprises en juin 2017 et en janvier 2018.

Lors de ces rencontres, GSM a confirmé son souhait d'exploiter les gisements de N.D.I., en supprimant le site de traitement et en exportant via des bandes porteuses, les granulats vers la Seine. Ces rencontres ont aussi permis de réaffirmer l'opposition du C.M.

Toute personne publique associée peut faire des observations sur le projet de PLU dans le cadre de son élaboration, ce qui explique la réception d'un courrier de la CCI émettant des réserves sur la légalité du projet sur le point des carrières. Pour autant, il n'est pas répondu à ce jour au courrier de la CCI, étant proposé, avant toute chose, de finaliser notre PLU. (26 III 2018)

3. La seine à vélo

A l'occasion de la présentation au conseil municipal du tracé proposé de la voie cyclable Paris – Le Havre, il est fait part au Conseil du souhait d'ACO de voir le chemin qui traverse de part en part son site soit déclassé pour des raisons de sécurité.

M. Le Maire rappelle que tous les maires concernés par le tracé ont été consultés mais que la réalisation du projet est portée par le Département qui est le maître d'ouvrage.

Un aménagement des bords de Seine de NDI est prévu en marge de la réalisation de la piste cyclable. Il tiendra compte de nos festivités (foires à tout, repas champêtre, Salon du Livre, etc.) et c'est le Département qui en prendra le coût en charge.

Une réunion publique d'information est prévue le 30/03 dans la cantine scolaire. (26 III 2018)

III - Education, Culture, Solidarité

Le traditionnel repas des Anciens est prévu pour le 18 mars prochain Salle du Clos Galy et sera animé par un chanteur ventriloque. [...]

Certains ayants droits souhaitant se faire accompagner, la participation de ces « invités » est fixée au prix coutant du repas 35 € par personne (19/II/2018)

2. Tarification des transports scolaires

L'obligation de service des transports scolaires représente un coût par élève et par an de 1 171 €. Sur ce montant, le département prend à sa charge 662€ et SNA 281€. Le solde de 104€ reste à la charge des familles.

Le SIVOS des îles de la Seine a proposé que les communes membres aient une politique tarifaire coordonnée, soit 55€ de part parentale pour les collégiens et lycéens et, à partir de cette année, 30€ pour élèves de primaire et de maternelle, la différence étant prise en charge par les municipalités.

Le prix des cartes est voté à la majorité : 7 votes pour et 6 contre : Mme BILLARD, MM. FAVRESSE, LACAILLE, MAILLARD, MONNOT, et SILLIAU s'étant prononcés pour les 55€ hors commune mais *pour la gratuité* des transports à l'intérieur du regroupement scolaire intercommunal.

Les inscriptions se feront comme l'an passé en mairie et les cartes seront remises contre paiement par chèque à l'ordre du trésor public. (10 IV 2018)

Point sur les travaux

Nous attendons avec impatience la réparation du tracteur pour que nos espaces verts soient fins prêts pour les festivités estivales qui cette année seront agrémentées par le passage du Tour de France.

Les travaux dans notre commune, sans marquer le pas, rencontrent quelques difficultés à se clore dans les délais. Comme vous avez pu le constater, la destruction du « préfabriqué » de l'école a laissé des traces indélébiles sur le revêtement de la cour. Un litige nous oppose à l'entreprise. Nous espérons trouver une issue pour qu'à la rentrée nos bambins puissent de nouveau gambader dans une cour aménagée.

Un projet d'aménagement doit nous être proposé par l'école dans le cadre d'une réhabilitation complète. L'été verra se poursuivre le « chantier fil rouge » de l'enfouissement du réseau électrique. Une année encore vos élus ont réussi à glisser un petit projet dans un budget du SIEGE 27 (Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz de l'Eure) toujours aussi serré. Il sera organisé une visite ou réunion de riverains de la Rue des Gascons une fois le planning présenté par le Siège et l'entreprise en charge du chantier.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos idées et remarques par notre site. Elles seront prises en compte et étudiées dans le champ de nos possibilités financières.

Thierry LEPRE

Ça s'est passé dans notre commune...

Randonnée 2018

Une vingtaine de randonneurs au départ du clos Galy a pu apprécier les parcours de 16 et 18 km à travers plaines et coteaux de la Seine en direction de la Vieille Tour de Port-mort. C'est sur ce site et sous un soleil radieux, que chacun a pu déguster son pique-nique après l'apéritif offert par le comité des fêtes. De retour vers 16h15 au clos Galy, les courageux randonneurs ont pris connaissance des réponses aux questions qui ont jalonné ce parcours. Les trois premiers se verront attribuer un bon pour le repas champêtre du 15 juillet 2018. Merci aux participants, à l'assistance et à l'ALSIC pour le prêt des tables. A l'année prochaine !

Repas des anciens

Les estomacs et les « têtes » se sont régalingés...

Le repas, délicieux, fut accompagné d'un spectacle varié bien apprécié par tous... Bruno Vincent en avait prévu pour tous les goûts...

Des imitations de chanteurs...

Polnareff



Bourvil



Aznavour



ou lui tout simplement pour faire danser le public

Ventriloque

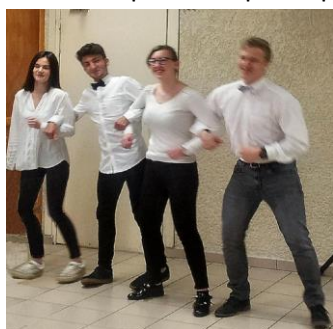


musicien « bizarre »



Même les jeunes

qui assurent, avec le sourire, un service remarquable manifestèrent leur plaisir en participant à la fête.



Soirée « Enfants du monde »

Le 7 avril dernier a eu lieu salle du Clos Galy le traditionnel dîner annuel des « Enfants du Monde », www.emdf.org.

Une fois encore Nathalie Tison, Secrétaire nationale, a montré ses talents d'organisatrice permettant de fédérer Isois et non Isois autour de cette belle association. Plus d'une cinquantaine d'entre eux étaient au rendez-vous dont beaucoup d'habitues.

Cette année, Premila, jeune agronome, nous entraîna au Myanmar, ex-Birmanie. Missionnée par le GRET www.gret.org, ONG internationale de développement solidaire, elle y vécut 4 ans et demi dans le Delta de l'Ayeyarwaddy. Dans ce grenier à riz très fertile mais où les conditions d'exploitation sont difficiles (six mois de mousson par an, ouragan en 2008, inondations d'une ampleur inédite en 2012...), le GRET appuie les agriculteurs pour qu'ils s'autonomisent via la mise en place de nouveaux services. Elle nous dressa un tableau vivant de ce pays encore peu connu, grand comme la France et tout aussi peuplé. Pays aux mille pagodes, aux cent trente-six minorités ethniques, où dans le delta de l'Irrawaddy les déplacements ne se font que sur l'eau par manque d'infrastructures adéquates. Pays revenu en 2011 à un pouvoir civil mais dans lequel le poids de la hiérarchie militaire reste prépondérant dans les faits.

La religion bouddhique, « deuxième » pouvoir, y joue un rôle important au quotidien y compris pour les enfants et cela dans les endroits les plus reculés et inattendus... Peut-être est-ce ce qui explique que, de tous les pays du Sud Est asiatique, c'est le Myanmar qui maintient le plus de traditions au sein de sa population.

S'il est difficile en si peu de lignes de rapporter cette heure et demie de « chroniques birmanes » au cours de laquelle Premila aborda avec gentillesse les aspects sociaux, géographiques, historiques, culturels de ce pays, l'on peut dire avec certitude que le pari de ces conférences, à l'initiative de Nathalie, d'être une ouverture sur le monde est encore une fois gagné.

Catherine de La Brosse

Programme d'été à Notre-Dame de l'Isle

Programme du comité des fêtes



Beaucoup de nouveautés et d'animations pour un été 2018 qui s'annonce festif ! A vos agendas !

22 juin. Feu de la Saint Jean.

Départ de la retraite aux flambeaux à la mairie et feu de saint Jean en bord de seine.

- **1er et 08 juillet. Foires à tout en bord de Seine**
- **14 juillet : passage du tour de France** entre 10h00 et 13h00 pour la caravane puis le peloton. Le soir **pique-nique avec barbecue** à disposition en bord de Seine,
- **Soirée musicale et feu d'artifice** à 23h00 pour les gens de la commune et villages aux alentours.
- **15 juillet** : repas champêtre le midi, à partir de 12h30 sous la tente et à partir de 17h00 finale de la Coupe du monde de foot sur grand écran.
- **09 septembre : sortie canoë**
- **29 septembre : moules frites**
- **07 octobre foire à tout à Pressagny le Val** (rue Clergeot) 3€ le mètre
- **17 novembre : couscous**
- **08 décembre : Téléthon**

Concert d'été le 23 Août

Cette année le Festival de musique de Chambre à Giverny nous propose deux quatuors qui, composés à des périodes différentes, ont comme point commun d'avoir été salués au moment de leur création comme des chefs d'œuvres.

En 1787, l'archevêque de Cadix passe commande à Joseph Haydn (1732-1809), alors au sommet de sa gloire, d'un oratorio, « Les sept dernières paroles du Christ », dont la version quatuor à cordes est aussitôt considérée par la critique musicale de l'époque comme « le sommet de la littérature pour formation de quatuor à cordes ».

En 1875, Camille Saint Saëns (1835-1921) compositeur très apprécié au 19ème siècle, compose son quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle : la Gazette parisienne le qualifie alors « d'une des productions de musique de chambre des plus remarquables entendues depuis longtemps ».

Entre les deux pièces, une œuvre contemporaine pour violon, violoncelle et accordéon : « Apparitions ». Son auteur, Philippe Hersant, né à Rome en 1948, compositeur français aux multiples facettes, très connu du monde musical et dont la carrière est couronnée de nombreuses récompenses, est Président du Festival de Musique de Chambre à Giverny...

Programme pour les 2/3 de musique de style «classique» qui a de quoi attirer de nombreux mélomanes ...

Catherine de La Brosse

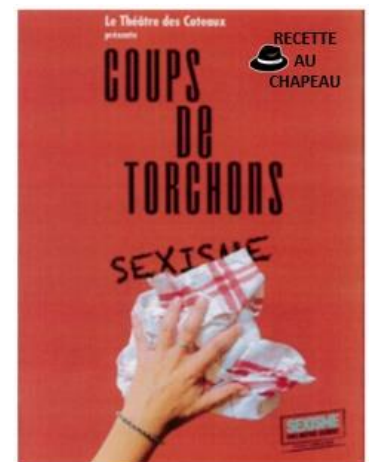
Théâtre au clos Galy

Traditionnellement présenté sous le barnum en bord de Seine, ce rendez-vous de début d'été sera cette année transféré à la salle des fêtes du clos Galy, la tente étant prêtée ce week-end-là à nos voisins de Pressagny l'Orgueilleux.

En 2015, Vous avez pu les applaudir dans « Meg » en ouverture du salon du livre. Les comédiens du Théâtre des Coteaux reviennent à Notre-Dame de l'Isle, le 23 juin à 20h30, pour nous présenter « Coups de Torchons », une création collective qui vise à « Nettoyer les inégalités entre les femmes et les hommes ».

Ce spectacle, à la fois léger, émouvant, joyeux, et ludique, né de la rencontre de deux associations gaillonnaises, se compose de douze scènes interprétées par cinq comédiennes.

Destiné à un public à partir de 12 ans, il dure environ une heure trente. Les comédiens, rémunérés « au chapeau » prolongeront la soirée lors d'un échange avec le public.



SAMEDI 23 JUIN 20H30
SALLE DES FÊTES DE NOTRE-DAME DE L'ISLE
Rue du Clos Galy à Pressagny le Val
La représentation sera suivie d'un débat avec les comédiens

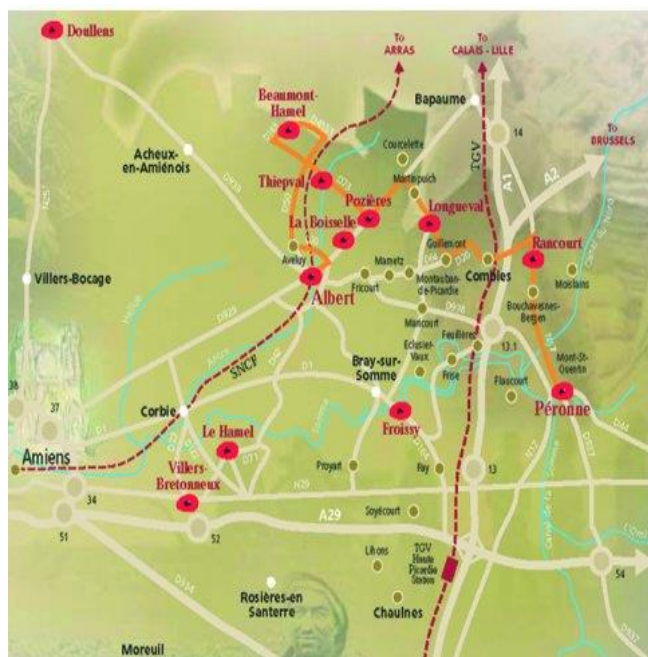
MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

par Jean-Paul Lefebvre-Filleau¹

Notre hommage aux soldats islois tombés pendant la grande guerre continue avec la relation des événements dans lesquels ils se sont trouvés impliqués au cours de l'année 1916.

Année 1916.

Le haut commandement militaire allemand décide, en ce début de l'année 1916, d'adopter une stratégie innovante visant à user l'armée française. De son côté, le Français Joffre, commandant en chef, obtient lors de négociations bilatérales avec l'allié britannique, la mise en œuvre d'une offensive conjointe. Les lignes françaises rejoignent les lignes britanniques sur la Somme. La bataille de la Somme ne débutera que le 1er juillet suivant, au matin. En attendant cette date, les Français envoient en première ligne des patrouilles qui testent le dispositif de l'ennemi. Les Allemands font la même chose.



Champs de bataille de la Somme. Maucourt est au centre de la carte ; Chaulnes, en bas, au centre.

MAUCOURT (SOMME)

De la classe 1898, le conseil de révision de l'Eure exempté de service militaire pour « rachitisme » l'islois Emile, **Henri Breton**, né le 28 décembre 1878 à Notre-Dame de l'Isle, hameau de Pressagny-le-Val et y demeurant. Appelé néanmoins pour faire la guerre, il intègre le 4e régiment d'infanterie coloniale le 18 mars 1915. Son « signalement » indique que cet « ouvrier maçon a les yeux gris, des cheveux châtons, un front ordinaire, un visage ovale » et qu'il « mesure 1,73 m ».

Le 31 janvier 1916, le 4e R.I.C. occupe le secteur de Maucourt qu'il tiendra dix-neuf jours (jusqu'au 18 février), fixant continuellement l'ennemi par ses patrouilles. Emile Henri Breton, soldat de 2e classe de cette unité, est tué le 11 février, soit douze jours après le début de la mission reçue par le commandant du 4e R.I.C. Son lieu d'inhumation est inconnu (cf. *Base des sépultures de la 1ère Guerre mondiale* – ministère de la Défense).

CÔTE 304 (MEUSE)

En ce début d'année 1916, la stratégie du général Erich von Falkenhayn, chef d'état-major général des armées allemandes (14 septembre 1914 - 28 août 1916) est d'effriter l'armée française par un déluge d'obus et dans un rapport de pertes humaines de un à deux. Pour cela, il recherche un objectif qui n'a pas seulement un intérêt stratégique, mais qui représente aux yeux des Français une valeur symbolique. Après avoir envisagé Belfort, l'Allemand choisit Verdun. En effet, la ville, pour les Français, est une ville mythique depuis sa conquête par Clovis, en 522.

Le généralissime allemand estime que l'infanterie de l'attaque, appuyée par une densité considérable d'artillerie, pourra s'emparer, sans trop de difficultés, des principaux points d'appui, et laisser l'armée française s'épuiser en vaines contre-attaques. Afin d'atteindre ce but, les Allemands sacrifieront leurs meilleures troupes et attaqueront sans compter.

La bataille débute le 21 février 1916 et se termine le 19 décembre de la même année. L'armée française engagera à Verdun, par rotation, 70% de ses effectifs (soixante-treize divisions sur quatre-vingt-quinze), ce qui contribuera à la renommée du général Philippe Pétain (1856-1951), l'inventeur de cette relève. En effet, elle soulagera les combattants tout en les fédérant autour d'un enjeu commun : « les Boches ne passeront pas ».

Ce 21 février 1916, les Allemands utilisent des gaz de combat : quatre vagues successives de gaz jaune verdâtre s'avancent lentement vers les Français. Les soldats ennemis s'abritent derrière ce masque gazeux pour progresser. Du côté français, les morts se comptent par centaines car cette émission de gaz s'étend profondément.

L'Arme chimique de cette époque, ancêtre de l'Arme nucléaire, biologique et chimique d'aujourd'hui (N.B.C.), a été utilisée pour la première fois par les Allemands, quelques mois auparavant (le 22 avril 1915), à Ypres (Belgique), malgré son interdiction par la déclaration de La Haye de 1899. Elle a tué près de 100 000 soldats des deux camps entre 1915 et 1918...

La côte 304 est une petite colline au Nord-Ouest de Verdun. Sa position à l'Ouest et son altitude lui permettent d'échapper aux gaz de combat et lui confèrent une position idéale pour observer le champ de bataille de Verdun, la vallée d'Esne au Sud, les villages de Malancourt et Hautcourt au Nord.

La côte 304 constitue aussi une position idéale de tir. C'est pour ces motifs que, d'une part, le commandement allemand

MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

enverra sans relâche des troupes pour capturer son sommet, l'écraser sous des barrages d'artillerie incessants et, d'autre part, que les Français vont y résister au prix de 10 000 morts en trois cents jours de combats.

Le premier jour de la bataille, les Allemands tentent, sans succès, d'isoler la côte 304, au Sud, par de violents tirs d'artillerie, et de l'attaquer par le Nord. Le lendemain, dans la nuit, ils reprennent vainement leur assaut, ainsi que les jours suivants.

Le 12 mai, le 3e régiment mixte de zouaves relève le 125e R.I. sur la côte 304 et s'oppose vigoureusement aux prétentions de l'ennemi. Six jours plus tard, l'un des siens, le soldat de 2e classe **René Foucher**⁵ né le 18 mai 1895 à Houetteville (Eure), demeurant à Notre-Dame de l'Isle, est tué le jour de son 21e anniversaire... Le lieu d'inhumation de ce jeune soldat aux cheveux blonds et de petite taille (1,64 m), ouvrier boulanger dans le civil, est inconnu (cf. *Base des sépultures de la 1ère Guerre mondiale* – ministère de la Défense).

CHAULNES (SOMME)

Sous un beau temps clair et ensoleillé, la bataille de la Somme débute le 1er juillet 1916, à 6 h 25 ; un déluge de feu tombe sur les positions allemandes (3500 coups de canon par minute). A 7h 30, les infanterie britannique et française sortent de leurs tranchées, baïonnettes au canon de leurs fusils, et s'élancent à l'assaut des tranchées allemandes. Les Britanniques attaquent au Nord du fleuve, de Maricourt à Bapaume, les Français, au Sud, entre Maricourt et Lassigny. Côté ennemi, le maillage des villages, distants de 2 à 4 km, lui facilite une défense en profondeur.

Le 17 juillet, le 121e régiment d'infanterie participe à l'attaque générale que va exécuter le 10e corps d'armée dont il dépend, dans le but d'enlever Chilly, les Bois Frédéric et Browning, la tranchée Ferdinand, le Bois Triangulaire et la tranchée Guillaume, puis d'encercler et de faire tomber, par des opérations ultérieures, le gros bourg de Chaulnes, un nœud important de chemin de fer. Le 121e R.I. est au centre de cette attaque. Ce régiment compte dans ses rangs le soldat de 2e classe **Rolland, Marie Ebuovique**, né le 15 juin 1896 à Evreux (Eure) et demeurant à Notre-Dame de l'Isle.

Les registres des matricules précisent qu'il mesure « 1,75 m » et qu'il a « des cheveux noirs, un visage long, un front d'inclinaison moyenne ». Incorporé le 12 avril 1915, il est muté au 406e R.I. le 2 août 1916, puis au 108e R.I. le 9 septembre 1916, enfin sept jours plus tard au 121e R.I.

Le 15 septembre, le 121e R.I. est relevé sur ses positions par le 105e R.I. et s'installe en réserve de division dans les baraquements du Bois des Ballons. Le 9 octobre, il relève à son tour le 105e R.I. dans le secteur Lihons-Chaulnes. Le 20 octobre, le régiment est en repos dans la zone Villers-Tournelle-Coullemelle. Onze jours plus tard, il remonte en ligne en camions automobiles et débarque à Rosières-en-Santerre.

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, le 121e R.I. relève à nouveau le 105e R.I., dans le secteur Lihons-Chaulnes. La remise en état des nouvelles positions (tranchées du Héron et du Sagouin) est immédiatement reprise. Le 3 novembre, les Allemands bombardent violemment le secteur de Chaulnes. Ce jour-là, le soldat **Rolland Ebuovique** est tué par l'artillerie ennemie, à Chaulnes. Son lieu d'inhumation est inconnu (cf. *Base des sépultures de la 1ère Guerre mondiale* – ministère de la Défense).

CÔTE DU POIVRE (MEUSE)



En juillet 1916, le général Erich von Falkenhayn voit ses ambitions sur Verdun anéanties. Devant ce constat, le généralissime Joffre ordonne aux généraux Robert Nivelle (1856-1924), Charles Mangin (1866-1925) et Philippe Pétain d'établir un plan de reconquête des forts et des points stratégiques du champ de bataille de Verdun. Les 24 octobre et le 2 novembre 1916, sont successivement repris les forts de Douaumont et de Vaux. Cependant, l'armée française a du mal à déloger les Allemands des ravins et des points d'observation comme la Côte du Poivre, situé sur le secteur de Verdun.

Fin novembre, une nouvelle offensive, avec cinq divisions aux ordres du général Mangin, a pour but de réduire définitivement la résistance ennemie sur le secteur de Verdun. La 126e division d'infanterie du général Paul Muteau (1854-1927), composée des 55e, 112e, 173e et 255e R.I., est chargée de reprendre le village de Vacherauville et la Côte du Poivre.

Charles, Georges, Jules Clergeot, cultivateur, né le 4 novembre 1885 à Notre-Dame de l'Isle, hameau de Pressagny le Val, au lieu-dit Le Bout de la Ville⁸ et y demeurant, est incorporé le 18 novembre 1914. Son « signalement » est le suivant : « 1,67 m, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, cheveux châtons, yeux gris ».

Ce soldat de 2e classe intègre le 28e R.I. le 19 mai 1915. Le 25 septembre 1915, à 17 heures, son unité procède à une première attaque du Bois de la Folie, près de Neuville Saint Vaast.

MEMORIAL DES SOLDATS DE NOTRE-DAME DE L'ISLE

Le commandement français a annoncé qu'il ne reste plus rien devant les hommes du 28e R.I., en raison des quantités énormes de pièces d'artillerie de tous calibres (du 37 mm au 270) qui, dans un vacarme infernal de soixante-douze heures précédant l'attaque, ont déversé des obus sur les tranchées ennemies. Dès lors, la confiance règne. D'ailleurs, le matin même, ils ont touché du rhum à volonté pour arroser la bonne nouvelle... En réalité, la première des tranchées allemandes n'a même pas été détruite... Lors du troisième assaut, le 27 septembre, le soldat **Charles Clergeot** est blessé. Le spectacle qui s'offre aux survivants est horrible. Les morts et les mourants y sont par grappes dans toutes les attitudes... Une fois soigné et rétabli, Clergeot rejoint le 55e R.I. le 26 avril 1916.

Entre le 11 et le 15 décembre 1916, les positions allemandes de Vacherauville et de la Côte du Poivre sont écrasées sous le pilonnage massif des canons français. Le 15 décembre, à 10h, les fantassins français s'élancent sur leurs objectifs. Une fois encore, la préparation d'artillerie n'a pas obtenu le succès escompté. Dès lors, les mitrailleuses allemandes arrosent d'un feu nourri les assaillants. La Côte du Poivre est néanmoins reprise, mais **Charles Clergeot** y perd la vie. Son lieu d'inhumation est inconnu (cf. *Base des sépultures de la 1ère Guerre mondiale* – ministère de la Défense).

Après la bataille, les survivants, qui ont échappé à l'avalanche de fer et de feu, sont plongés dans un silence profond, tandis que les brancardiers divisionnaires assainissent les lieux des combats en brûlant les nombreux cadavres avec de la chaux...

LE FRONT D'ORIENT

Les Britanniques et les Français veulent livrer des armes et des matériels de tous genres à leur allié russe pour que ce dernier porte des coups décisifs aux troupes austro-allemandes. Mais leur acheminement ne peut se faire que par la voie maritime, en empruntant les détroits des Dardanelles et du Bosphore, puis par la mer Noire.

Le généralissime allemand Falkenhayn a fait la même analyse. Dès lors, il prie ses alliés turcs d'interdire l'accès des détroits aux Franco-Britanniques.

Les responsables politiques franco-britanniques décident néanmoins de forcer les détroits et, en même temps, d'intervenir dans les Balkans pour soutenir leur allié serbe.

Ainsi, en 1915, l'îslois **Léopold, Alfred Joly**, né le 18 octobre 1883 à Aménu-court (aujourd'hui Val d'Oise) et demeurant à Notre-Dame de l'Isle, intègre l'Armée d'Orient, au sein du 176e régiment d'infanterie. Les soldats de cette unité proviennent des centres de recrutement de Rouen, Pau et Montpellier ; en tout 3 497 hommes dont 59 officiers embarquent à Marseille, en mai 1915, pour rejoindre la péninsule turque de Gallipoli. Les effectifs du 176e R.I. débarquent à Sed-UI-Bahr.

Malgré le feu nourri des Turcs, il n'y a aucun tué. Cependant, le régiment lutte sur une terre sablonneuse, aride et peu acci-

dentée, recouverte d'un maigre tapis herbeux roussi par un soleil ardent. Il n'y a pas d'ombre et peu d'eau. De plus, l'ennemi est résolu, domine les soldats français de ses positions et les harcèle sur leur flanc. Cependant, le moral des gars du 176e est excellent et ils n'hésiteront pas à s'élaner à l'assaut des positions turques. Le 21 juin 1915, aux Dardanelles, ils se distinguent en enlevant d'un seul élan les deux lignes ennemies qui leur sont assignées et s'y maintiennent malgré la riposte de l'artillerie turque sur ce secteur.

Le 176e R.I. est de tous les combats jusqu'aux capitulations allemande, austro-hongroise et turque, en 1918. Ses pertes sont importantes : 1879 tués et 445 disparus, soit 66 % de son effectif.

Le 30 septembre 1915, le régiment rejoint Salonique et pénètre en Serbie, le 14 octobre, pour combattre les forces austro-hongroises. Jusqu'au 12 septembre 1916, il gagne successivement les batailles de Rabrovo, de la Côte 350, de la Côte 510, de Tatarli, de Banika, d'Insko, de Vrapein, de Névolani, de Ajtos, de Florina. Le 19 octobre, le 176e occupe la partie Est et Ouest du lac Mala-Prespa ; il est en liaison à l'Est avec les forces italiennes (côte 2227) ; à l'Ouest, à Lescovec, avec le 210e régiment d'Infanterie. Le régiment se tient sur les positions conquises et les organise pendant dix mois, sans qu'aucun fait saillant ne soit à signaler.

Sur ce front oriental, le soldat de 2e classe **Léopold Joly** contracte une anémie palustre (endémie parasitaire majeure due au paludisme). Il est rapatrié sanitaire à l'hôpital temporaire n° 1 de Zeitenlik (Grèce). Il y meurt le 16 novembre 1916.

Le cimetière militaire de cette ville, le plus grand de la Grèce, contient les dépouilles de 20 500 soldats : anglais (1600), français (8089), italiens (3000), russes (400) et serbes (7500). Léopold Joly ne figure pas sur la liste des noms des soldats français inhumés dans ce cimetière. Son lieu d'inhumation est inconnu (cf. *Base des sépultures de la 1ère Guerre mondiale* – ministère de la Défense).



Les registres des matricules apprennent à l'historien que Joly, « 1, 54 m, journalier aux cheveux blonds et aux yeux gris » est « classé dans les services auxiliaires, le 13 août 1906, pour insuffisance de développement [physique] ». Le besoin en combattants étant énorme, il fallait être aveugle ou amputé d'un membre pour échapper à l'incorporation dans une unité combattante...

À suivre

(1) Grand Prix des Ecrivains de France (1997), sociétaire de la Société des Gens de Lettres de France et membre du Souvenir Français, colonel de gendarmerie (diplômé d'état-major) à la retraite, Jean-Paul Lefebvre-Filleau est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages historiques.. Il habite Notre-Dame de l'Isle.

(5) Florentin Foucher et René Foucher sont frères (fils de Xavier, Eugène Foucher et de Gabrielle Cauchoix).

(8) Zone de terrain à droite de la rue de Mézières.

Autres actualités - réglementation

Une future «ceinture noire» à Notre-Dame de l'Isle? Jason Béranger, jeune karatéka de dix ans, enchaîne les victoires dans les « moins de 30 kgs ». Après avoir remporté le 3eme prix lors des « Interclubs » de Gravigny, il vient d'obtenir le 1^{er} prix à l'Open de l'Eure. Mais il est surtout fier de sa 3^{ème} place au Championnat de Normandie. Ceinture «verte», il va passer ceinture «bleue»... Son travail assidu depuis l'âge de cinq ans, soutenu par son professeur, Yann Coquentin, devrait le mener très loin. Nous lui adressons tous nos encouragements...

Mais aussi ... Un de « nos jeunes » a créé l'association « Root'Eure » avec un de ses amis du BTS de Saint-Adjutor, dans le but de participer au 4L Trophy 2019. C'est le plus grand rallye-raid étudiant européen. A la recherche de sponsors, si vous voulez les aider, contactez-les à rooteure27@gmail.com, sur Facebook et Instagram sous le nom Rooteure ou sur leur site web www.rooteure.com. Pour de plus amples informations, un article leur sera consacré dans le Catenay de la rentrée.

Un gîte de charme à Pressagny le Val



C'est au 48 rue Mauger que Gérard Auvray et Céline Cardona viennent d'ouvrir leur gîte: «L'orée du Val». Aménagé dans une dépendance, ce grand studio joliment décoré, alliant le charme de l'ancien au confort moderne peut accueillir facilement 4 pers. La libre disposition d'un jardin attenant participe à l'attrait de ce lieu avec l'accueil chaleureux des propriétaires.

<http://www.loree-du-val.com>



Afin de promouvoir la gestion différenciée des espaces verts, le SYGOM récompense les meilleurs « photographes en herbe » de son territoire qui sauraient le mieux montrer que la nature a encore et toujours droit de cité sur nos communes !

Remise des photos du 28 mai au 28 juin

Vote en ligne du 2 au 27 juillet

Toutes les infos sur www.sygom.fr

Attribution de la carte du combattant

Les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles de nationalité française peuvent faire une demande d'attribution de la carte de combattant s'ils ont participé à des opérations ou missions résultant des obligations ou engagements internationaux de la France.

L'attribution de cette carte, après avis de la commission nationale de cette carte, ouvre droit au titulaire :

- à la retraite du combattant (en faire la demande)
- au port de la croix du combattant
- au Titre de reconnaissance de la Nation
- à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'Etat qui bénéficie d'avantages fiscaux
- à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 74 ans
- à la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- au privilège de recouvrir le cercueil d'un drapeau tricolore

Monsieur **Paul Roussel**, Vice-président de l'association CATM (combattants Algérie Tunisie Maroc) et TOE (Territoires d'Outremer) pour le canton des Andelys, aura à cœur de donner plus de renseignements aux personnes intéressées et de les accompagner dans leur démarche. Il est joignable au 02. 32. 52. 62. 38.

Il est rappelé que...

- Il appartient aux riverains **d'entretenir le lit du Catenay**. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.
- Les feux de jardin sont autorisés du 15/10 au 15/3
- L'usage des appareils bruyants est autorisé :
 - Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
 - Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h





DÉCHÈTERIE D'AUBEVOYE

3, rue de l'étang :
02.32.53.26.35

Heures d'été depuis le 1er avril

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi
08h30-11h45 — 14h00-16h45 (du 1/10 au 31/3)
08h30-11h45 — 14h00-17h45 (du 1/4 ou 30/9)

Informations utiles

MAIRIE	Assistantes maternelles	ARTISANS	GITES RURAUX
35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 Courriel : mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h	Fortier Maryse 6, rue du Moulin Tél. : 02.32.52.05.75 Turgis Isabelle 8, rue Lucien Lefrançois Tél. : 02.32.77.40.15	AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59 A2CM Masset - charpente 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45.52 Cellier Laurence La Fée Hironnelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 laurence@lafeehironnelle.fr CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr Di Giulian Eric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 Gaoudi - Peinture 8, route de Mézières Mobile : 06.09.91.58.09 Lorailier Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 Fax : 02.32.52.47.60 Méheust Reynald Terrassement Assainissement 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. Skaziak Eric, parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. RVS Desmousseaux Bruno Vente de remorques Tel : 02.32.53.75.40 Fax : 02.79.04.00.11 www.remorques-val-de-seine.fr M. JEGADO Chauffage, Electricité, Plomberie 15, rue des Andelys 27940 Notre Dame de l'Isle Tel. : 02 32 53 75 25 courriel : contact@sarl-jegado.fr www.jegado-chauffage-vernon.fr/	Gîte Charmoye, Gîte de France n° 919 Tél. : 02.32.39.53.38 (centrale de réservation) L'Orée du Val Gîte de France n° 1151 Mobile :06 32 34 28 89
ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS		SANTE / BIEN ÊTRE
ECOLES	Comité des fêtes de Notre-Dame de L'Isle Président : Luc Potin Mobile : 06.83.62.48.92. Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture) Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68 Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val		Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous
			SERVICES D'URGENCE
Seine Normandie Agglomération 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30 Antenne locale 13, rue Lavoisier 27702 LES ANDELYS Tél. : 02.32.71.25.20. courriel : contact@cc-andelys.fr Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi :-18h30 vendredi:-16h30			Pompiers : 18 Samu : 15 SOS Médecins 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Gendarmerie : 17 ↳ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (Sogea) : 02.32.38.14.57 EDF : 0810 33 30 27 SOS Essaim d'abeilles M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.20.71.39.69. SOS Essaim de guêpes M .Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61
	INDUSTRIE		MENTIONS LEGALES
Conseil départemental de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cg27 Président. Sébastien Lecornu	Aco Produits Polymères SA Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55. GSM Granulats Route des Andelys Tel : 02.32.52.61.90 Fax : 02.32.77.45.97		Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille Membres : Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Ont aussi participé à ce numéro : Pascale Billard ; Thibaut Beauté, Charles Maillard, Thierry Lepré.
SERVICES DE L'ETAT	RESTAURANT		Maquette : Alain Favresse Christophe Lacaille ; Tirage ~ 330 exemplaires Imprimeur : Impact communication – 27110 Crosville la vieille.
Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. Sous-préfecture des Andelys 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87	Le Croco de l'Isle 1 Rue de l'Église, 27940 Notre Dame de l'Isle Tel : 02 77 19 64 52 http://crocodelisle.com/		